

# VILLE DE FLOIRAC

Dans le département de la Gironde, la ville de Floirac se situe rive droite de la Garonne. Elle fait partie de Bordeaux Métropole.



**8,7 KM<sup>2</sup>**  
SUPERFICIE



**17 142**  
HABITANTS  
SOIT 1 970 HABITANTS/KM<sup>2</sup>

## Situation agricole

- Aucun agriculteur depuis la fin des années 1990.
- Aucune terre agricole référencée au PLU depuis 2006.
- Seuls les espaces naturels sont disponibles.

# AB

**18 446 ha** en Gironde  
**210 ha** sur Bordeaux Métropole  
**0 ha** sur Floirac

Chiffres 2017



Sur la rive droite de la Garonne, au sud-est du quartier de la Bastide, Floirac est une commune limitrophe de Bordeaux. Elle est une des 28 communes de Bordeaux Métropole.

La Garonne longe la partie sud-ouest de la commune, et comme la plupart des communes de la « rive droite », elle est bâtie à cheval sur le coteau et la plaine.

# CONTEXTE DU TERRITOIRE



## Urbanisation forte

- Forte érosion de l'activité agricole jusqu'à la totale disparition aujourd'hui des surfaces agricoles (et des agriculteurs) sur le territoire de la ville. Pression foncière/ urbanisation forte.
- Elle dispose de 20% d'espaces naturels sensibles sur les coteaux des Hauts de Garonne, véritable poumon vert de la Rive Droite. Sur sa plaine, elle accueille des grands projets urbains de la métropole tels le pont Simone Veil, la salle de spectacle Akéa Arena, le projet Garonne Eiffel.



## Territoire fortement accessible

Au cœur de l'agglomération bordelaise, sa localisation limitrophe de Bordeaux et à proximité des axes de circulation majeurs (rocade, A10, A62, ponts, quais...) en fait un territoire très accessible sur la rive droite.



## Engagement environnemental ancien

La ville a mis en place depuis plusieurs années une stratégie de développement durable ambitieuse avec dès 2009, la mise en œuvre d'un Agenda 21 interne à l'administration communale pour ensuite, dans une 2<sup>e</sup> phase en 2014, élargir la démarche de concertation à l'ensemble du territoire. 4 axes prioritaires, 15 objectifs, 50 actions concrètes. Il a été reconnu « Agenda 21 local France » par le Ministère en charge de l'Ecologie en 2015. Il se décline aujourd'hui annuellement et définit notamment directement ou indirectement le projet agricole et alimentaire de Floirac en favorisant une agriculture saine, respectueuse de l'environnement et en développant des projets de production alimentaire locale sur son territoire. Les axes de développement s'articulent autour de 4 thématiques :

- Une ville dynamique et solidaire.
- Un territoire responsable.
- Un patrimoine naturel précieux.
- Une gestion optimisée des services.



## Dynamiques territoriales importantes

Sa situation au cœur de Bordeaux Métropole lui permet de bénéficier - mais aussi de participer- aux dynamiques et réflexions territoriales en cours (Gouvernance alimentaire, groupe de travail, etc.) pour appuyer et donner un élan supplémentaire à ses initiatives. La métropole vient de se doter d'une stratégie agricole qui devrait appuyer plus fortement le projet agricole et alimentaire des collectivités membres.



## Marché local en forte demande

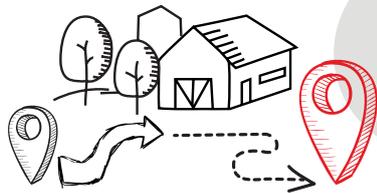
Face à la prédominance de la culture de la vigne sur la Gironde, la demande locale de produits bio et locaux est importante et constante sur toutes les productions nourricières et tous les débouchés (magasins, vente directe aux particuliers, paniers, restauration collective, restaurants).

Aussi : les perspectives de redéploiement d'une activité agricole sur la ville (comme sur la métropole) sont très bien accueillies et viennent renforcer les dynamiques agricoles locales.

# LES ENJEUX DU TERRITOIRE

## 1 Préserver et valoriser le patrimoine naturel

en protégeant les divers espaces naturels sensibles de la commune par la valorisation de leur biodiversité, la poursuite du plan de désherbage Zero phyto depuis 2009, valoriser et promouvoir le Parc des Coteaux par un partenariat innovant.

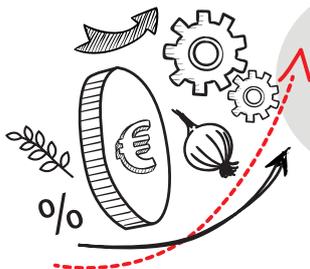
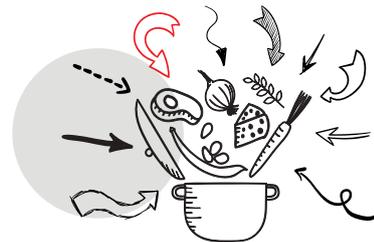


## 2 Relocaliser une production agricole sur le territoire

en soutenant la création d'une activité en maraîchage ou la mise en place de jardins partagés respectueux de l'environnement pour favoriser l'échange, l'entraide, offrir des espaces de détente et sensibiliser à une alimentation qualitative.

## 3 Redonner du sens à l'alimentation locale

en reconnectant les citoyens avec leur alimentation et leurs achats par l'animation d'ateliers de sensibilisation, coopérations et partenariats divers, l'accueil d'une épicerie solidaire.



## 4 Dynamiser l'économie et l'emploi

en soutenant l'économie locale durable et responsable (accompagner les porteurs de projets, favoriser les échanges entre entreprises et demandeurs d'emploi, valoriser les initiatives floiracaises de commerces de proximité etc.)

## 5 Promouvoir la santé du plus grand nombre par l'alimentation notamment

en soutenant l'alimentation bio et/ou locale afin de favoriser une agriculture saine, respectueuse de l'environnement et valoriser les producteurs locaux : commerces de proximité, marchés, épicerie solidaire, sensibilisation, approvisionnements de la restauration collective (SIREC) avec labellisation Territoire Bio Engagé en fin 2018.



**Enjeu 1**  
**Préserver et**  
**valoriser le**  
**patrimoine**  
**natuel**



## DÉVELOPPEMENT ET VALORISATION DU PARC DES COTEAUX

Porté par le groupement d'intérêt public « Grand Projet des Villes » de la Rive droite (villes de Bassens, Lormont, Cenon et Floirac), le projet du Parc des Coteaux a pour objectif de révéler la richesse environnementale de la Plaine de Garonne : 400 hectares d'espaces naturels qui s'étendent de Bassens à Floirac. Un fil vert à construire reliant dix parcs, près de 25 kilomètres de cheminements doux conçus pour favoriser les déplacements à pied et proposer des points de vue imprenables sur la plaine, la Garonne et la rive gauche bordelaise.



**Parc LAB**

Dans le cadre du parc LAB, les 4 villes se lancent dans l'élaboration d'un plan de gestion intercommunal du parc des Coteaux. L'objectif est de venir compléter la planification urbaine à l'œuvre depuis 10 ans, à travers la création d'un outil de gestion opérationnel, inscrit dans une échelle territoriale - le parc des Coteaux - affirmée depuis de nombreuses années dans les documents d'urbanisme de la Métropole (SCOT, PLU) et du département (politique des espaces naturels sensibles).

Cet outil de gestion territorial s'inscrit dans les objectifs du parc Lab :

- développer une cohérence dans la gestion et les usages du parc des coteaux,
- préserver, protéger, valoriser les patrimoines naturels et bâtis,
- favoriser les formes et les temps d'échanges, de formation et de partage,
- favoriser les démarches innovantes, expérimentales et pilotes.

### Les étapes :



#### **Cadrage**

Suivre le projet et ses problématiques



#### **Diagnostic**

Etat des lieux et analyse des paramètres du site. Récolter les idées en présence et en faire émerger de nouvelles.



#### **Co-conception**

Fixer les ambitions et dessiner les contours d'un futur désirable.  
Elaborer des hypothèses et tester.  
Ecriture d'un plan de gestion.



#### **Prise en main**

Communication et outils facilitant l'appropriation.

### **Contributions des partenaires**

Le parc LAB est un outil intercommunal, sous la gouvernance des quatre Villes de Bassens, Lormont, Cenon et Floirac, et piloté par le GIP Grand Projet des Villes Rive Droite.

Il peut, en fonction des actions programmées, s'adjoindre des partenariats ponctuels, institutionnels, associatifs ou privés, tel est le cas du projet de création de la micro-ferme sur le domaine de la burthe.

# CRÉATION D'UNE ACTIVITÉ MARAÎCHÈRE VIABLE ET PÉRENNE

**Enjeu 2**  
Relocaliser  
une production  
agricole



**Enjeu 4**  
Dynamiser  
l'économie et  
l'emploi



**Enjeu 5**  
Promouvoir la  
santé



**Sélection d'un  
porteur de projet**



**Foncier**

Location de 2 parcelles communales du Domaine de la Burthe, d'une surface de 6 000 m<sup>2</sup> (160 m<sup>2</sup> de serres froides et une partie des 600 m<sup>2</sup> des serres chaudes) et plusieurs structures mutualisable avec les services techniques. Les modalités de location se font via une Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) du domaine public.



les étapes



- **Août 2016** Partenariat avec le projet de recherche-Action Micro-Agri
- **Novembre 2016-juillet 2017** Pré-étude de faisabilité de Bordeaux Science Agro « Installation d'une micro-ferme sur le domaine de la Burthe à Floirac »
- **Juillet 2017** Développement de partenariats avec Bordeaux Métropole, Chambre d'agriculture, Safer, Agrobio Gironde et Terre de liens.
- **Octobre 2017** Participation au Conseil Consultatif de Gouvernance alimentaire de Bordeaux Métropole.
- **Février 2018** Validation d'un Appel à Manifestation d'intérêt (AMI) par le Conseil Municipal – date limite de candidature 15 juin.
- **Mars 2018** Communication/diffusion de l'AMI par les partenaires/média notamment.
- **Juillet 2018** Présélection sur dossier avec les partenaires – 4 dossiers retenus.
- **Août 2018** Rencontre avec les 4 porteurs de projets sélectionnés. Choix du projet de Conservatoire du Goût.
- **26 Novembre 2018** Délibération municipale autorisant l'AOT.
- **1<sup>er</sup> Décembre 2018** Création officielle de la Micro-ferme Conservatoire du Goût via une Autorisation d'Occupation temporaire (AOT) du domaine public.

## **Contributions des partenaires**

GRUPE DE TRAVAIL Bordeaux métropole, Département, Chambre d'Agriculture, Safer, Terre de liens, Agrobio Gironde, collectivités

COMITÉ DE SÉLECTION

APPUI AUX PORTEURS DE PROJETS

## **Dispositifs de programmation mobilisés**

- Agenda 21 et méthodologie
- Participation des parties prenantes dès les 1<sup>ères</sup> phases du projet
- Organisation du pilotage – Fort portage par les élus avec le soutien des services
- Transversalité des approches (administrative/juridique/technique/recherche)
- Evaluation partagée
- Stratégie d'amélioration continue selon retours partenaires

# SYNTHÈSE

## Facteurs de réussite

- Engagement politique fort
- Approche avant-tout stratégique.
- Dynamique intercommunale active (Bordeaux Métropole, Parc des coteaux)
  - Agenda 21
- Partenariats & concertations en amont
  - Approches transversales
- Ecoute & amélioration continue
  - Démarche intégrée
- Dynamique des candidats à installation

## Difficultés rencontrées

- Espaces contraints (Espaces Naturels Sensibles) et surfaces réduites.
- Accessibilité à l'eau.

## Perspectives

- Identifier de nouveaux espaces à vocation agricole (activité, jardins partagés).
- Consolider la création de la ferme dans le temps.
- Faire évoluer l'agriculture locale pour la rapprocher des enjeux du territoire.
  - Mettre en réseau de manière cohérente cette action avec d'autres actions à venir sur le territoire.

## C'est à refaire !

Perspective d'installation de ruchers sur divers espaces communaux... et lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt spécifique.

## Vous avez un projet pour votre territoire ?

La FRAB Nouvelle-Aquitaine vous accompagne pour établir un diagnostic de territoire, bien définir vos enjeux, identifier les acteurs et les filières.

Nos conseillers sont à votre écoute pour travailler ensemble à la réussite de votre projet :



• **FRAB NOUVELLE-AQUITAINE** •



• **AGROBIO GIRONDE** •



06 46 65 26 62



c.gravier33@bionouvelleaquitaine.com



347 avenue Thiers, 33100 BORDEAUX

AVEC LE SOUTIEN DE

